

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 118 (2010)

Nachruf: Hommage à André Lasserre (1927-2010)
Autor: Tissot, Laurent

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

HOMMAGE À ANDRÉ LASSERRE

(1927-2010)

Honorer la mémoire d'une personne dont on a été l'étudiant, l'assistant, le premier-assistant, le doctorant, le chercheur, le suppléant, le collègue et... le cousin rend la tâche particulièrement ardue et sans doute voudrait que l'on s'adressât à quelqu'un d'autre. Avoir connu André Lasserre sous tous ces angles et pendant si longtemps (trente-cinq ans) donne aussi le privilège de parler d'une personnalité « hors du commun ». Hors du commun, le terme n'est pas mal choisi. André Lasserre était « hors du commun » : de prime abord, il ne donnait jamais l'impression de devenir « commun », c'est-à-dire familier, proche, amical. La distance, la sévérité, le détachement, la précision, l'intégrité, la rectitude, la discipline, toutes ces « valeurs » (citées ici dans le désordre) auxquelles André Lasserre était attaché dans sa pratique professionnelle et scientifique n'aidaient certes pas à s'en rapprocher (ce qui l'aurait intimidé certainement), à dialoguer autour d'un café (ce qu'il ne faisait que très rarement), à se sentir membre de son cercle (ce qu'il aurait détesté). Ces valeurs créaient l'éloignement, particulièrement pour le catholique fribourgeois fraîchement débarqué que j'étais comme pour d'autres. Le cours fini, le séminaire achevé, l'entretien terminé, chacun retournait à ses affaires qui étaient, en ce qui le concerne, fort nombreuses, politiques surtout. Le rendez-vous devait être fixé, que ce soit l'étudiant, l'assistant ou le collègue, pas de surprise, ni d'improvisation.

Ni de concessions non plus... L'auteur de ces lignes rougit encore en revoyant le texte de son premier article qu'il lui avait remis pour avis. Les pages rouges de remarques, les points d'interrogation se chevauchant dans les marges... tout a failli en rester là pour le doctorant. Les remarques étaient nettes, concises, mais tellement justes.

Donc, pas de fla-fla, ni de paillettes. Pas de détours, ni de circonvolutions. On allait tout de suite au but. Quand nous (étudiants ou assistants) en discussions, nous justifions ces « qualités » par la timidité, la tradition protestante dans laquelle il avait été élevé. Et on peut imaginer, rétrospectivement, que le texte qu'il a donné en 2002 à l'ouvrage consacré aux trajectoires d'historiens romands a dû lui paraître difficile à écrire, son titre révélant toutes les turpitudes de l'historien André Lasserre devant son miroir: *Moi je vu par lui moi...*¹. Le volume de Mélanges que nous lui avons offert avec Brigitte Studer traduisait aussi cette pudeur d'être mis devant la scène alors qu'il se sentait si bien dans sa bibliothèque².

Ce n'était pas toujours drôle, mais ce n'était pas toujours aussi rigide. Les invitations de fin d'année universitaire dans son jardin au chemin de la Clochette, les cerises que l'on y mangeait, les entretiens qu'il accordait dans ce bureau débordant de livres ainsi que les quelques repas organisés prenaient d'autant plus de saveur. Ils montraient un personnage ouvert, accueillant, généreux, surprenant et... hors du commun. Quelle ne fut pas ma surprise de me présenter un matin d'été pour un entretien sur ma thèse et de voir André Lasserre dans son jardin, un tuyau d'arrosage à la main, entouré d'une dizaine d'enfants noirs – qui venaient

1 André Lasserre, « Moi je vu par lui moi », in Atelier H (éd.), *Égo-histoires. Écrire l'histoire en Suisse romande*, Neuchâtel: Alphil, 2003, pp. 339-356.

2 Brigitte Studer, Laurent Tissot (dir.), *Le passé du présent. Mélanges offerts à André Lasserre*, Lausanne: Éditions Payot, 1999.

d'arriver avec leurs parents réfugiés – et donner une leçon... d'arrosage, la maison tout entière résonnant de cris et d'appels sentant bon l'Afrique.

Osons le dire: avec André Lasserre, on apprenait à... travailler. La notion prenait chez lui tout son sens. Sur le moment, cela pouvait paraître éprouvant, mais rétrospectivement, quel enrichissement. La critique, la rigueur, la distance, l'équilibre vous conduisaient à comprendre que le métier d'historien n'aimait pas les compromis méthodologiques, les à peu près historiques, les improvisations faciles et les bavardages prétentieux. On en venait toujours au texte, on aboutissait toujours à la source, on reconsidérait le questionnement à partir du document. Mot par mot, ligne par ligne, paragraphe par paragraphe, la dissection était précise, complète. La critique de textes était le passage obligé vers la prétention à devenir historien, une sorte de purgatoire scientifique qui vous apprenait à comprendre et à intégrer ce qu'impliquait une recherche historique. On apprenait à travailler et donc à réfléchir, dans une stricte indépendance d'esprit et dans un respect mutuel absolu. Il est vrai que « plus de théories » dans cette érudition, dans cette précision, dans cette rigueur aurait peut-être mieux nourri une réflexion très élaborée, aurait affiné des intuitions très originales. Ce n'était pas par peur d'en faire et André Lasserre était trop conscient que l'historien ne pouvait pas se contenter d'avoir les pieds dans les faits. La distance qu'il maintenait avec les théories était certainement proportionnelle à sa méfiance à l'égard des « modes » qu'il jugeait trop versatiles pour leur donner une plus grande considération.

À parcourir sa bibliographie, on reste frappé justement par cette liberté d'esprit qu'il cultivait, à sa manière, jusqu'à la provocation. Ne pas faire ce que les autres font, fuir le convenu. Elle dénote aussi cette curiosité d'esprit qui l'a fait plonger dans l'histoire sociale, politique, économique, institutionnelle et administrative, démographique, cantonale, nationale, dans les rapports entre histoire et mémoire aussi.

Son parcours d'historien a été foisonnant, enrichissant, exigeant. À cet égard, son engagement dans la politique communale et cantonale n'a peut-être pas toujours été compris dans les cercles académiques et scientifiques. Comment concilier ces univers si différents? Un historien peut-il s'accommoder des compromis de la vie politique? La vie politique faite de certitudes n'amenuise-t-elle pas les capacités d'analyse scientifique auxquelles l'historien, habité par l'incertitude, se rattache? Il s'en est expliqué dans son texte d'ego-histoire. Mais l'essentiel est peut-être ailleurs: il est dans cette nécessité de comprendre ce passé, d'en faire une histoire qui dépasse les limites de la mémoire individuelle ou collective sans pour autant emprisonner le présent dans des corsets trop contraignants. La liberté de l'historien doit s'accommoder de la liberté du présent. La posture n'est pas simple. On se rappelle les mots tragiques de Victor Klemperer qui, enfermé dans Dresde, suspendu tous les jours à une arrestation imminente écrivait qu'il était « submergé par le présent. » « Que sais-je? Du passé, je ne sais rien, parce que je n'y étais pas: et rien du présent, parce que j'y suis. »³ Historien, André Lasserre a utilisé les mots justes pour trouver cet équilibre indispensable entre un présent qui submerge et les exigences du passé: « ... le passé ne devrait pas se prolonger trop dans le présent, au risque de paralyser les acteurs d'aujourd'hui. Les références sempiternelles à l'histoire ne devraient pas à l'excès obérer le présent. La recherche historique devrait établir au contraire les distances entre hier et aujourd'hui. Elle ne voile pas le passé, mais signale les changements dus au temps, à l'évolution. »⁴

Laurent Tissot

3 Dans l'ordre, Victor Klemperer, *Je veux témoigner jusqu'au bout. Journal 1942-1945*, Paris: Seuil, 2000, pp. 544 et 550.

4 André Lasserre, « Moi je vu par lui moi », *op. cit.*, p. 350.

